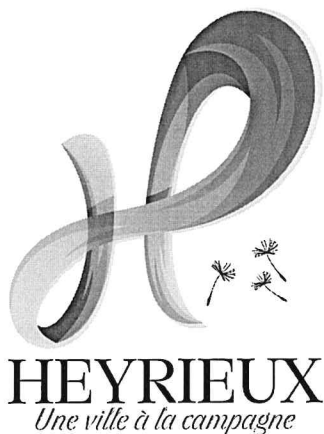




REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira **à la Mairie** :

le jeudi 9 juillet 2026, à 18h30.

Heyrieux, le 2 juillet 2026

Pour le Maire absent,
Le 1^{er} Adjoint,



Patrick ROSET

ORDRE DU JOUR

- 1/ Désignation du secrétaire de séance
- 2/ Adoption du compte rendu de la séance du 23 juin 2026
- 3/ Acquisition du tènement "Ravier" – Zone des Brosses suite à la préemption des parcelles cadastrées section AB n°129,188 et 190
- 4/ Décision modificative n° 3 au Budget primitif de la Commune
- 5/ Modification au tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint technique à temps complet
- 6/ Modification au tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet
- 7/ Modification au tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint technique à temps complet

INFORMATIONS

- Décisions du Maire